

Sujet : RE: immatriculation des vélos

De : Benoit Desautels <bdesautels@ville.granby.qc.ca>

Date : 2016-03-15 14 h 56

Pour : "Nicola C. Z [REDACTED]" <n [REDACTED]@hotmail.com>

Bonjour M. Z [REDACTED],

En conclusion à votre demande, je vous confirme que le conseil municipal a accepté, lors de sa dernière séance, les recommandations du Service de police afin d'abroger le règlement municipal sur l'obligation d'immatriculer un vélo. La décision fut prise considérant la diminution importante du nombre de plaques vendues annuellement, le nombre de constats émis (selon l'article 35 du RM), le nombre de bicyclettes récupérées et remises annuellement à son propriétaire.

Le règlement sera abrogé sous peu, mais est effectif dès maintenant. Parallèlement, nous conservons par contre notre banque de données et les informations pour les citoyens ayant bénéficié de ce service au fil des ans.

Espérant le tout conforme, n'hésitez pas à communiquer avec moi pour plus de détails.



De : Nicola C. Z [REDACTED] [mailto:n [REDACTED]@hotmail.com]

Envoyé : 7 janvier 2016 12:01

À : Benoit Desautels <bdesautels@ville.granby.qc.ca>

Objet : AW: immatriculation des vélos

Bonjour,

Je vous remercie encore une fois!

Nicola Z.

Von: Benoit Desautels [mailto:bdesautels@ville.granby.qc.ca]

Gesendet: Donnerstag, 7. Januar 2016 11:57

An: n [REDACTED]@hotmail.com

Betreff: TR: immatriculation des vélos

Bonjour M. Z [REDACTED],

Je désire vous informer que notre section prévention analyse présentement votre demande, ainsi que les diverses options possibles.

Je vous contacterai d'ici quelques semaines afin de vous faire part des conclusions de notre analyse.

D'ici là, je vous invite à me contacter pour tous questionnements ou pour plus de détails.

Bonne journée à vous et une excellente année 2016 également.



De : Stéphanie Grégoire

Envoyé : 6 janvier 2016 09:08

À : 'Nicola C. Z [REDACTED]' <n [REDACTED]@hotmail.com>

Objet : RE: immatriculation des vélos

Bonjour M. Z [REDACTED],

Nous avons bien reçu votre message et désirons vous informer qu'il a été transmis à la direction générale. Un suivi sera fait auprès de vous dès que possible.

Meilleures salutations,



De : Nicola C. Z [REDACTED] [mailto:n [REDACTED]@hotmail.com]

Envoyé : 31 décembre 2015 13:26

À : Reception HDV <infos@ville.granby.qc.ca>

Objet : immatriculation des vélos

Bonjour,

Je vous écris par rapport à votre politique d'immatriculation obligatoire des vélos. À ma connaissance, il s'agit de la seule ville au Québec où un tel règlement existe toujours. Vestige d'un autre temps, cette loi crée plus de mal que de bien, en partie puisqu'elle donne une mauvaise image à notre ville ayant toujours un règlement désuet.

Vélo Québec, les experts de la matière en aménagements cyclables, s'opposent à l'immatriculation, comme on peut lire dans l'article suivant. Ils expliquent les raisonnements mieux que moi.

<http://www.lapresse.ca/actualites/national/201209/14/01-4573974-velo-quebec-soppose-a-limmatriculation-des-velos.php>

Avec une recherche Google, on aperçoit plusieurs articles sur le sujet, et je trouve que c'est une honte pour notre ville d'être les seuls à maintenir une immatriculation obligatoire. Même la ville de Salaberry-de-Valleyfield a récemment rendu facultative l'immatriculation des vélos sur son territoire.

<http://www.ville.valleyfield.qc.ca/actualites/immatriculation-des-velos-optionnelle>

Une immatriculation volontaire peut aider à contrer les vols de vélos, malheureusement trop fréquents. Cependant, il reste que le garder obligatoire envoie le message non-véridique que le vélo est un moyen de transport qui coûte cher à notre société et à nos routes.

Je vous prie d'agréer, madame, monsieur, le contenu de mon courriel, et je vous souhaite une excellente année 2016!

Nicola Z.